



Parc national
de la Guadeloupe



DEMAIN PREND RACINE
— AUJOURD'HUI —



Saint-Claude, le 04 août 2022

Le Parc national, l'Office national des forêts et le Conservatoire du littoral lancent le tour de la biodiversité

A l'occasion du 71^e Tour cycliste de la Guadeloupe, le Parc national, l'Office national des forêts (ONF) et le Conservatoire du littoral s'associent pour lancer le tour de la biodiversité guadeloupéenne. Chaque jour, un site exceptionnel de la ville d'arrivée sera mis en valeur sur les réseaux sociaux.

Du 5 au 14 août, la caravane du Tour cycliste sillonnera les routes de la Guadeloupe. Cet événement populaire est très suivi par le public guadeloupéen qui se déplace à chaque étape pour soutenir les coureurs. Le Parc national, l'ONF et le Conservatoire du littoral ont saisi cette opportunité de mettre en valeur des sites peu ou mal connus du public bien qu'ils présentent une valeur patrimoniale très forte.

En s'abonnant aux réseaux sociaux du Parc national et de l'ONF Guadeloupe (Facebook, Instagram, LinkedIn), le grand public pourra ainsi découvrir ou redécouvrir des éléments forts du patrimoine de chacune des communes d'arrivée du tour : la Désirade, Petit-Canal, Trois-Rivières, Goyave, les Abymes, Gourbeyre, le Moule et Baie-Mahault. Cette communication est aussi l'occasion de sensibiliser le public aux enjeux de la protection de la biodiversité.

Contacts Presse :

Parc national de la Guadeloupe

Lynda OBYDOL
Tél : +590 590 41 55 50
Port.: +590 690 37 29 89
lynda.obydol@guadeloupe-parcnational.fr

Office national des forêts

Aurore Bourseau
tél : 0590 99 29 01
port : 0690 00 87 42
aurore.bourseau@onf.fr

Parc national de la Guadeloupe
Montéran - 97120 Saint-Claude



A propos du Parc national

Créé en 1989, le Parc national de la Guadeloupe est un territoire et un espace naturel dont les paysages, la biodiversité, la richesse culturelle et le caractère sont reconnus comme exceptionnels, ce qui justifie la mise en place d'une protection et d'une gestion pour garantir leur pérennité pour les générations futures.

Le Parc national de la Guadeloupe est composé :

- De « **cœurs** » terrestre et marin qui bénéficient d'une protection renforcée via une réglementation spécifique ;
- D'une « **aire maritime adjacente** » qui exprime également des orientations de développement durable ;
- D'une « **aire d'adhésion** » qui comprend 20 communes signataires de la charte de territoire du Parc ; cette aire constitue un territoire en solidarité écologique avec les cœurs, sur lequel les communes s'engagent volontairement pour favoriser son développement durable, avec l'appui du Parc.

A propos de l'Office national des forêts

En Guadeloupe depuis 1966, l'ONF gère 38.223 ha de forêts publiques de l'ensemble de l'archipel, comprenant notamment les forêts départementalo-domaniale, domaniale, départementale et certaines sites du Conservatoire du littoral, depuis le massif volcanique de la Basse Terre jusqu'aux falaises abruptes de la Grande Terre ou des Iles du Sud. Dans ces espaces, les enjeux majeurs sont la préservation des milieux et l'accueil du public.

Conformément à l'article L. 361-1 du Code de l'environnement, la circulation des piétons sur les voies et chemins inscrits au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée s'effectue librement, dans le respect des lois et règlements de police et des droits des riverains. L'accès des piétons aux milieux naturels est donc gratuit.

Avec ses partenaires et le soutien des collectivités, l'ONF contribue au développement durable guadeloupéen. Par ses actions en faveur de l'environnement, du tourisme, l'aménagement du territoire, la protection de la ressource en eau, la formation et la sensibilisation, l'insertion économique et sociale, c'est toute la richesse naturelle et la diversité de notre archipel qu'il vous invite à découvrir. L'ONF réalise des missions d'intérêt général pour le compte des services de l'État et des collectivités. Il assure également des prestations de service, comme les études, les expertises et des travaux.

A propos du Conservatoire du Littoral

Le Conservatoire du littoral est un établissement public administratif de l'État placé sous la tutelle du ministre chargé de la protection de la nature. La Guadeloupe dispose de 680 km d'espace littoral réparti entre la Grande-Terre et ses îles adjacentes. Longtemps perçu comme une frontière hostile entre la terre et la mer, en raison de la proximité des zones humides infestées et des hommes venus d'autres rivages, il est apparu aujourd'hui comme lieu d'intérêt pour de multiples activités mais aussi reconnu comme un réservoir de richesses fragiles et menacées.

Ces milieux littoraux sont autant un atout économique qu'une réponse aux besoins culturel et social. Il est donc essentiel d'y promouvoir un équilibre de développement et de protection afin de sauvegarder la qualité de cet éventail de biodiversité représentative des Petites Antilles.

Face aux multiples pressions subies, le Conservatoire du littoral s'attache avec les gestionnaires à préserver, mettre en valeur et faire découvrir ces sites naturels et paysagers pour transmettre aux générations futures les clés d'un avenir écologique.

